



Le volontarisme de Mark Muller

Monsieur le Conseiller d'Etat, vous présidez le département des constructions et des technologies de l'information. Lors de votre campagne électorale, en 2005, vous aviez comme objectif de «libérer les énergies à Genève». A mi-parcours de législature, en particulier dans le domaine de l'aménagement du territoire, quelles sont les concrétisations?

Dans ce domaine, qui est mené par le département du territoire, le travail a progressé sur les grands périmètres que sont les Vergers, à Meyrin, la Chapelle - Les Sciers, à Plan-les-Ouates et Lancy, et les commu-

emplois à la clé. Genève a l'occasion de montrer qu'elle est capable de réaliser, dans des délais raisonnables, un quartier de qualité, moderne et vivant. C'est très ambitieux.

Le débat sur le logement à Genève a depuis des décennies été centré autour de la protection des locataires (congrès abusifs, puis hausses abusives, etc.) sans pour autant débloquer la situation. Vous avez conduit plusieurs négociations avec le Rassemblement pour une politique sociale du logement; avez-vous le sentiment que Genève sort de ce blocage politico-juridique?

Oui, même s'il reste sous la menace d'une énième initiative populaire de l'Asloca, qui a de la peine à accepter que l'on puisse rechercher une voie consensuelle dans ce domaine. Or, seule une politique consensuelle peut permettre de débloquer la construction de logements à Genève. Et ce n'est qu'en construisant davantage d'appartements, de toutes catégories, que l'on arrivera à juguler les hausses des loyers et des prix, à rétenir les contribuables à Genève et à maîtriser l'augmentation du trafic pendulaire qui empoisonne plusieurs de nos communes.

Compte tenu de la rareté des terrains à Genève et du niveau des prix qui en découle, pensez-vous que l'accession à la propriété est encore possible à Genève pour un ménage suisse de la

classe moyenne-supérieure?

En zone de développement, les prix sont fixés par l'Etat. Ils le sont d'ailleurs à des niveaux nettement plus bas que les prix du marché. La classe moyenne a ainsi la possibilité de trouver des appartements à des prix abordables. Le défi, comme pour tous les autres types de logements, consiste à produire plus. La nouvelle politique du logement adoptée à l'unanimité du Grand Conseil en mai permet de construire plus de logements en PPE qu'auparavant. Près du double. Cette politique devrait porter ses fruits et permettre aux Genevois qui le souhaitent de devenir propriétaire.

Comme libéral au sein d'un gouvernement de centre-gauche, avez-vous le sentiment que vos projets, notamment ceux qui portent sur les quartiers de la Jonction et de la Praille, sont pris en considération par vos collègues ou prêchez-vous un peu dans le désert?

J'avais fait du développement de la Praille un de mes thèmes de campagne et il a été retenu par le Conseil d'Etat dans le discours de Saint-Pierre. Il est porté par l'ensemble du Conseil d'Etat qui en a fait un projet phare. Le Conseil d'Etat soutient également mes propositions dans le domaine de la politique du logement, notamment en ce qui concerne les prix des terrains. De mon point de vue, la suite de cette réforme passe par une refonte des pratiques actuelles dans le domaine de l'urbanisme ■ Dossier réalisé par Philippe Amez-Droz

“ Seule une politique consensuelle peut permettre de débloquer la construction de logements à Genève ”

remarquable, la population de la Ville de Genève a accepté des PLQ (ndlr : plans localisés de quartier) en votation populaire l'an dernier, ce qui n'était plus arrivé depuis de nombreuses années. Cela montre la volonté des Genevois de construire des logements à Genève.

Surtout, le Conseil d'Etat a lancé la création d'un nouveau quartier à la Praille. C'est un projet enthousiasmant pour Genève, avec de nombreux logements et